

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21950210100013

Ville : Enghien les bains

Code Postal : 95880

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.maximilien.fr

Identifiant interne de la consultation : 9521089ST23027

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achat Public

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ;

Déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L 5212-1 à L 5212-11 du Code du Travail ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ;

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Les bilans et comptes de résultat ainsi que la liasse fiscale sur les trois (3) dernières années disponibles ;

Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour mener à bien les prestations, objets de l'accord cadre ;

Les effectifs moyens annuels de l'agence en charge des prestations et importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années ;

Les qualifications ou tout autre moyen de preuve permettant d'apprécier la capacité professionnelle du candidat :

Lot 1 : Eclairage public

- Qualification Qualifelec Me4 - Tn4 mention HT - RT - CM - MEE

Lot 2 : Signalisation lumineuse tricolore

- Qualification Qualifelec Me4 - Tn4 mention HT - RT - CM - MEE

A défaut de qualifications, le candidat pourra apporter la preuve de sa capacité professionnelle en produisant, notamment, une liste de prestations exécutées au cours des cinq dernières années. Ces références devront être équivalentes aux qualifications demandées tant en technicité qu'en quantités mises en oeuvre.

Les principales références auprès de collectivités publiques pour des prestations similaires réalisées dans le domaine de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore (selon lot concerné) au cours des cinq dernières années, indiquant le montant et le contenu des prestations, la date et le destinataire. Ces références devront être présentées et classées par qualification à savoir maintenance préventive, maintenance curative, mise en place et exploitation d'une base de données et cartographie associée (SIG) ; mise en place et exploitation d'un système de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) ; travaux de réparation et enfouissement sur les deux réseaux, travaux neufs pour l'éclairage public.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 27 novembre 2023 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Les acheteurs habilités à passer les bons de commande sur cet accord-cadre sont les services de la collectivité.

Critères d'attribution : Compte tenu du nombre de caractères techniquement limité dans le présent AAPC, il convient de se reporter à l'article 6.2 du règlement de la consultation pour les critères de jugement des offres et leur pondération.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'installation, d'exploitation, de rénovation et de maintenance des réseaux d'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore

Code CPV principal

Descripteur principal : 45316000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre a pour objet l'installation, l'exploitation, la rénovation et la maintenance des réseaux d'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore.

Mots descripteurs : Eclairage public , Signalisation ,

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la commune ainsi que les infrastructures qui y sont liées

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 2670000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots

Description du lot : Ce lot concerne l'ensemble du réseau d'éclairage public sur le territoire de la commune ainsi que les infrastructures qui y sont liées (à savoir les appareils d'éclairage public et les installations d'illumination)

Code CPV principal : 45316110

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune ainsi que les infrastructures qui y sont liées

Description du lot : Ce lot concerne l'ensemble du réseau de la signalisation lumineuse tricolore sur l'ensemble du territoire de la commune.

Code CPV principal : 45316200

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il pourra être reconduit expressément une fois à sa date d'anniversaire et ce pour une période d'un an. La durée du marché ne peut pas excéder deux ans.

Les candidats ont la possibilité de venir visiter les sites où les prestations (interventions de maintenance et ou de travaux) sont à exécuter afin d'examiner le site, leur accessibilité, et les infrastructures en place, et ainsi appréhender les difficultés d'exécution et/ou d'accès. Pour toutes prises de rendez-vous, les candidats devront déposer un message sur la plateforme de dématérialisation : www.maximilien.fr

Au cours de la visite, il ne sera apporté aucune réponse aux questions éventuelles émanant des candidats. Ces questions devront être adressées par écrit à la Collectivité via la plateforme de dématérialisation : www.maximilien.fr. Les réponses écrites seront diffusées à l'ensemble des concurrents.

L'accord-cadre ne comporte pas de variantes obligatoires. Conformément aux dispositions de l'article R.2151-8 du code de la commande publique, les candidats sont autorisés à présenter des variantes facultatives en complément de leur offre de base.

L'offre sur les variantes doit obligatoirement être accompagnée de l'offre de base. Les variantes ne pourront pas porter sur l'objet de l'accord-cadre ni sur sa durée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du présent accord cadre, en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande. La maintenance préventive est réglée à prix forfaitaire. Les autres prestations sont réglées par bon de commande au fur et à mesure des besoins. Il n'a pas été défini de montant minimum. Le montant maximum annuel est de 2 420 000 euro(s) HT pour le lot 1 et 250 000 euro(s) HT pour le lot 2.

En complément de l'acte d'engagement et ses éventuelles annexes, le candidat remettra la DPGF, le BPU, le DQE et la décomposition du prix du lot concerné ainsi qu'un mémoire technique (se reporter au RC pour la composition du mémoire). Pour le lot 1 (Eclairage public), une annexe comportant la justification des taux de rabais appliqué par tranche de commande et pour le lot 2 (Signalisation lumineuse tricolore) la composition du stock disponible pour les interventions de remise en état de marché des installations. Le stock doit au moins comprendre un contrôleur complet compatible avec l'ensemble des carrefours.

Conformément aux dispositions de l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, dans le cas où les offres lui conviennent, la collectivité se réserve le droit de ne pas négocier. Dans le cas contraire, elle pourra engager des négociations.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy pontoise, Tél : +33 130173400,

courriel : Grefte.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : +33 130173459, adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunaladministratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : Grefte.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : +33 130173459, adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunaladministratif.fr/>

Compte tenu du nombre de caractères techniquement limité dans le présent AAPC, il convient de se reporter au RC pour les autres informations relatives aux modalités de la consultation et à la présentation de l'offre.

Date d'envoi du présent avis : 27/10/2023